

# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : [einville-au-jard.fr](http://einville-au-jard.fr)

Pour envoyer un mail : [mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr](mailto:mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr)

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store

Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 17

***Convoqué le 25 Novembre 2021, le conseil municipal s'est réuni, le jeudi 02 Décembre 2021 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMAN Marc, maire.***

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MIENVILLE Vincent, VILLEMAN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés : HANNEQUIN Jessica, MANSOURI Najat pouvoirs donnés à YONGBLOUTT Fabrice  
NAVELOT Aline pouvoir donné à GENIN Isabelle

Le conseil a choisi pour secrétaire Isabelle GENIN

Le maire informe les membres du Conseil Municipal du retour des règles dérogatoires dans les conseils municipaux imposées pour le temps de l'urgence sanitaire. L'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 16 novembre 2021 rend possible de tenir les réunions « en tout lieu », de se réunir sans public et le quorum permettant à une assemblée de se tenir repasse de la moitié à un tiers. Les élus peuvent à nouveau être porteurs de deux pouvoirs au lieu d'un. Cela est prorogé jusqu'au 31 juillet 2022.

### ▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite : aucune observation.

### ▪ **Compte-rendu de la commission « commerces-artisans » du 25 octobre 2021 :**

Les commerçants et artisans ainsi que le Comité Des Fêtes étaient conviés à cette réunion pour préparer la « Quinzaine de Noël » (27 nov./11déc.). Le déroulement de cette manifestation, le règlement intérieur, les modalités de participation ont été présentés. Le tirage au sort sera effectué le 11 décembre 2021 à 17h30, jour du marché. A cette occasion, le Comité Des Fêtes a invité le Saint Nicolas, le père Fouettard et le Tchouc des frères Pereira.

La commission propose aux commerces et artisans qui le souhaitent une guirlande de Noël extérieure pour décorer leur vitrine.

### ▪ **Compte-rendu de commission jeunesse « Conseil Municipal des Jeunes » du 04 novembre 2021 :**

Dans le but de mettre en place un C.M.J., 4 filles, 4 garçons de 10 à 17 ans étaient présents. Motivés, ils ont déjà proposé la création d'un compte Instagram (C.M.J. Einville), d'un logo, quelques idées de projets.

▪ **Compte-rendu de la commission « information-communication » du 16 novembre 2021**

Les membres de la commission ont proposé leurs idées afin de réaliser les articles du prochain bulletin d'information qui paraîtra mi-janvier.

Il est proposé de dématérialiser le compte rendu du conseil municipal (bulletin mensuel bleu) pour réduire la consommation papier de la commune afin de limiter l'impact écologique.

▪ **Compte-rendu de la commission « travaux-urbanisme-accessibilité-sécurité-personnel technique communal » du 17 novembre 2021**

Un point a été fait sur les travaux terminés concernant les allées du cimetière, l'éclairage public, l'îlot directionnel. Des informations ont été données sur les travaux de rénovation (Familial, restaurant, logements communaux) et des précisions sont apportées quant aux travaux 2022 (renaturation du Sânon, futur lotissement, affaissement grande rue, city-stade)

▪ **Compte-rendu de la commission « jeunesse sport vie associative » du 22 novembre 2022**

Lors de cette réunion, la commission propose d'augmenter le montant des subventions aux associations et de réévaluer la capacité des salles du Familial (article 7 du règlement intérieur : consignes de sécurité) Quant aux tarifs (location Familial), ils restent inchangés en 2022 sauf le tarif du gaz qui passe de 1,50 le m<sup>3</sup> à 1,80 euros. Plusieurs manifestations sont proposées pour la période estivale 2022.

▪ **Compte-rendu de la commission « finances » du 24 novembre 2021**

L'adjoint aux finances a réalisé une étude sur la situation comptable au 01/11/2021. Elle est présentée aux membres de la commission. Le budget est respecté tant en dépenses d'investissement que de fonctionnement.

▪ **Décision modificative budget 2021**

Le conseil municipal décide d'ouvrir et virer des crédits au budget général 2021, ce qui entraîne une diminution de l'excédent prévisionnel de 42 500 €.

▪ **Convention de participation santé**

Le Centre De Gestion était chargé de lancer des appels d'offres en vue de souscrire des conventions d'assurance santé au 1er janvier 2022. La Mutuelle Nationale Territoriale (M.N.T.) a été retenue. Il convient de définir le montant de la participation de la commune. 15 euros par mois et par agent est proposé. Vote à l'unanimité.

▪ **Règlement et tarifs du Familial**

Pour respecter les consignes de sécurité, il convient de modifier l'article 7 du règlement intérieur concernant la capacité des salles. Suite à l'augmentation de l'énergie, uniquement le tarif du gaz sera revu à la hausse soit 1,80 le m<sup>3</sup>.

Le conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

▪ **Attribution subvention au comité des fêtes**

Dans le cadre de la quinzaine de Noël, le conseil donne son accord de principe à l'unanimité afin d'accorder une future aide au comité des Fêtes pour la participation financière à l'achat des friandises et de frais d'animation musicale sur présentation de la facture.

## ▪ Logiciels E.H.P.A.D.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Maison de Retraite « La Fontaine de Lincourt » utilise les logiciels suivants :

- TITAN de MALTA INFORMATIQUE pour la gestion des soins.
- HORIZON et RPA de JVS MAIRISTEM pour l'ensemble de sa gestion administrative (finances et paies).

Dans le cadre de la création du nouvel E.S.M.S (Etablissements et Service Médico-Social) le conseil doit autoriser l'utilisation des licences actuelles au nouvel établissement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la continuité des soins et des démarches administratives.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision.

## ▪ Subventions aux associations

Les subventions seront versées sous réserve de présentation de bilan moral et financier annuel. Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

Associations	Montant	Associations	Montant
ANCIENS COMBATTANTS	260	FONDATION DU PATRIMOINE	110
ARCHERS DU SANON	770	AEIM	160
AFE	770	LUTTE CONTRE LE CANCER	130
CANOE KAYAK	770	CROIX ROUGE	160
JUDO CLUB	770	PREVENTION ROUTIERE	50
FAMILLES RURALES	1 500	ADDEVA 54	50
FOYER RURAL	770	AFMD 54 ASS. DEPORTATION	50
DONNEURS DE SANG	550	ASS. PARALYSES DE FRANCE	80
A.D.M.R.	1 500	LES RESTOS DU COEUR	310
ASSEDAM	50	SECOURS CATHOLIQUE	310
LINCOURT SA BOUGE	320	<i>SCLEROSE EN PLAQUES</i>	<i>130</i>
SANAGA MARITIME	En sommeil	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	770
<b>TOTAL 10 340 €</b>			

(3 membres du conseil, qui font partie d'associations ne prennent pas part au vote) Suite à la proposition de la commission, une association reste à définir : la sclérose en plaques est proposée. Vote à l'unanimité

## ▪ Informations diverses

### Mine Saint Laurent Charmel

Le Maire nous informe que la demande d'arrêté définitif des travaux miniers sur la concession Saint Laurent Charmel proposée par la Compagnie des Salins du Midi et Saline de l'Est (C.S.M.E.) visant à transférer à l'État la surveillance de la mine sans traitement du risque n'a pas été retenue par le Préfet.

La société C.S.M.E s'est ainsi vu notifié le 26 novembre 2021 un arrêté préfectoral lui imposant de sécuriser les enjeux de surface, par un comblement partiel des galeries ou toute autre alternative permettant d'atteindre ce même objectif.

Nous vous rappelons que dans l'avis de la commune remis à l'issue de l'enquête publique, la municipalité proposait le remblaiement partiel de la mine dans la partie des petits piliers afin de garantir : le bâti, les réseaux, les infrastructures communales et le canal de la Marne au Rhin. Le temps d'échange, qui s'est tenu le 11 octobre 2021, demandé par la municipalité auprès des services de la préfecture a sûrement influencé la décision du préfet. Cependant, nous restons prudents et vigilants, car la société C.S.M.E. ne se contentera pas de cette décision. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer la suite de ce dossier très important pour notre commune.

## Redevance minière

Philippe LEONARD nous informe que le Sénateur Olivier JACQUIN accompagné de Yannick FAGOT président de l'Association des Communes Salifères du Sud de Nancy (AC2SN) se sont rendus au ministère de l'écologie. Le dossier sur la réforme de la redevance minière avance. Le prochain rendez-vous est prévu au ministère du budget.

## Soirée foot tout public

J.T.S. (Jeunesse et territoire du Sânon) en partenariat avec A.F.E. d'Einville proposent dans le cadre de l'action « des étoiles dans les yeux » une sortie au stade Marcel Picot ASNL/DIJON le 21 décembre prochain. Pass sanitaire et masques obligatoires. 2 euros par personne.

Pour les moins de 12 ans, un cadeau aux couleurs du club. Départ en bus sur le parking du Familial (salle polyvalente Einville) à 17 h. réservation Céline J.T.S. 06 15 69 07 45 ou Pascal KIEFFER 06 21 05 09 42

## Colis des aînés

Le rebond de l'épidémie nous a contraint à annuler le repas des aînés. Il est remplacé par un colis gourmand. Tous les Einvillois de plus de 65 ans recensés sont invités à se présenter en mairie le **samedi 11 décembre de 9 h à 12 h**. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, merci de vous inscrire en mairie pour une distribution à domicile.

## Collecte des ordures ménagères

### Prochains passages :

Semaine		Containers		Sacs jaunes
50		Jeudi 16 décembre		Vendredi 17 décembre
52		Jeudi 30 décembre		Vendredi 31 décembre
2		Jeudi 13 janvier 2022		Vendredi 14 janvier 2022
4		Jeudi 27 janvier 2022		Vendredi 28 janvier 2022

**Prochain conseil municipal : Jeudi 16 décembre 2021 à 18h00.**

✂ -----

**Sondage aux habitants** : (Bulletin à déposer en mairie)

### **Dématérialisation du compte rendu du bulletin municipal :**

Dans le but de réduire la consommation papier de la commune, une réflexion est engagée et votre avis nous intéresse :

**POUR**

**CONTRE**

*Rayer la mention inutile*

Sachant que le bulletin paraît déjà en version numérique sur le site internet de la commune. et l'application Intramuros (téléchargement gratuit) sur vos téléphones portables.